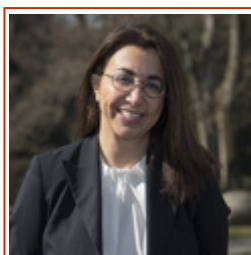


Lettre d'information

du Service des affaires culturelles du canton de Vaud

LES BRÈVES DE LA DIRECTION DU SERAC

UNE NOUVELLE CHEFFE DE DÉPARTEMENT POUR LE SERAC



Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, nouvellement élue, a pris la direction du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), y succédant à Anne-Catherine Lyon, qui a porté ce département depuis 2002 jusqu'au 30 juin 2017 et a contribué grandement au développement du Service des affaires culturelles (SERAC).

La configuration du DFJC restant inchangée, le Service des affaires culturelles est heureux d'accueillir Mme Amarelle et lui souhaite la bienvenue, tout en se réjouissant d'œuvrer sous sa direction.

L'organisation des dossiers stratégiques, tels que Plateforme10, reste identique : le Chef du DFIRE, M. Pascal Broulis, continuera de les mener en collaboration étroite avec la nouvelle Cheffe du DFJC. Le projet de nouveau musée pour les Site et musée romains d'Avenches ainsi que le projet de réaffectation des surfaces libérées au Palais de Rumine après le départ du Musée cantonal des Beaux-Arts seront également conduits selon ce modèle.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/bicweb

ASSISES DE L'ÉDITION 2017



© 4freephotos.com

La scène éditoriale vaudoise est riche d'une cinquantaine d'éditeurs de taille variable. Ils sont actifs dans tous les domaines : littérature, sciences humaines, art, patrimoine, éducation, jeunesse ou service. Ils évoluent en se posant de nombreuses questions, certaines généralisées à l'ensemble du monde de l'édition suisse et francophone, d'autres plus spécifiques liées à son historique ou sa géographie.

Afin d'élaborer des actions pertinentes et de mieux cerner les enjeux de ce domaine de l'économie culturelle, les services en charge de la politique du livre tant au sein du canton de Vaud que de la ville de Lausanne souhaitent faire un état des lieux des questions qui se posent aux acteurs de la branche, tout en suscitant un moment d'échanges constructifs et de débats.

Une étude inédite sur l'état de l'édition vaudoise 2017 sera présentée lors de cette journée.

► Inscription et programme sur : www.vd.ch/assises-edition

ARTS VIVANTS

UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE DE SIX MOIS À BERLIN ATTRIBUÉE À LÉONIE VANAY



Depuis 2016, l'Etat de Vaud, par le Service des affaires culturelles, met à disposition une résidence d'artiste de six mois dans un appartement-atelier à Berlin, partagée en alternance avec le Canton de Fribourg.

Pour le 2^e semestre de l'année 2017, cette résidence a été attribuée par voie de concours à **Léonie Vanay**, lauréate sélectionnée parmi une quinzaine de dossiers.

Son séjour à Berlin lui permettra de développer sa recherche théorique sur l'abstraction et « l'onomatopéisation » du langage en mettant en pratique son travail de gravure débuté en Chine et approfondi en Italie, lors de deux résidences mises à disposition par la Confédération, puis par la Ville de Lausanne.

Deux musées sont d'un intérêt particulier pour son travail : le Musée Egyptien de Leipzig et le Musée de Pergame de Berlin avec leurs riches collections, dont des tablettes d'argile gravées d'écritures cunéiformes.

Les membres du jury ont été séduits par le projet de recherche de Madame Vanay et le travail entrepris par cette dernière autour de la gravure. Son projet est cohérent avec un séjour à Berlin, et s'inscrit dans la continuité de la démarche artistique de l'artiste.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/ateliers-culture

ATELIER VAUDOIS DU 700^E DE LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS À PARIS



© 4freepotos.com

La commission de l'Atelier vaudois du 700^e, présidée par Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, a siégé le 29 mai 2017 afin de sélectionner les quatre candidats qui séjourneront à Paris, à l'occasion d'une résidence de 6 mois chacun, entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2019. Les lauréats sont :

- **Jacques Duboux** (sculpture), originaire de Bourg en Lavaux, séjour du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 ;
- **Cyril Porchet** (photographie), originaire de Montilliez, séjour du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 ;
- **Bruno Aeberli** (photographie, vidéo, sculpture), originaire de Bostetten, séjour du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 ;
- **Michaël Lianza** (dessin, peinture, sculpture, installation), originaire de Lausanne, séjour du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/ateliers-culture

LA BOURSE À L'ÉCRITURE 2017 ATTRIBUÉE À ANNE-SOPHIE SUBILIA



© bertrandrey.com

D'un montant de 15'000 francs prélevé sur le Fonds cantonal des activités culturelles, la bourse à l'écriture est destinée à permettre à un auteur, vivant et travaillant dans le canton de Vaud, de réaliser un projet littéraire. En 2017, elle est attribuée à **Anne-Sophie Subilia**.

Cette écrivaine est l'auteure de trois romans : *Jours d'agrumes* récompensé par le prix ADEL-F-AMOPA et sélectionné pour le Roman des Romands, *Parti voir les bêtes* pour lequel elle a bénéficié de la bourse culturelle Leenaards et *Qui-vive*. Elle co-signe également, avec le collectif AJAR, le roman *Vivre près des tilleuls*, pour lequel l'AJAR reçoit la Donation d'honneur de la Fondation Bodmer en 2016.

Son projet d'écriture se situe dans le prolongement de ses récents succès. Il s'agira selon l'auteure « de petits paragraphes, une approche par touches, par images, pour essayer de restituer un monde perdu, zone à risque, inflammable et qui s'altère avec le temps : l'enfance ».

Le Jury a été séduit par ses dernières publications et particulièrement convaincu par le sujet de son nouveau projet d'écriture. Il a fait le pari sur la qualité et l'originalité de la forme littéraire élaborée.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/bourses-culture

DISPOSITIF ROMAND DE SOUTIEN AUX PROJETS PROFESSIONNELS EN MUSIQUES ACTUELLES



Les cantons romands ont mandaté la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) pour apporter un soutien financier au travers d'un fonds lié à la structuration et au développement d'un projet musical professionnel en musiques actuelles. Le financement de ce fonds est assuré conjointement par les cantons de Berne (francophone), Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Le fonds *FCMA Musique+* alloue des aides conséquentes à un projet pouvant se développer sur le marché de la musique.

Il permettra prioritairement aux artistes suisses romands les plus prometteurs de bénéficier des moyens nécessaires à la réalisation de leurs projets musicaux de façon viable sur le moyen terme, afin d'élever le niveau général et la reconnaissance de la scène suisse romande des musiques actuelles.

Il a pour objectifs de maximiser la réalisation du potentiel artistique du projet, d'améliorer sa diffusion en Suisse et/ou sa mise sur le marché international, d'améliorer sa promotion, de développer le réseau afin de permettre la contractualisation avec de nouveaux partenaires professionnels en Suisse et à l'étranger, et d'améliorer la structuration du projet par un encadrement professionnel.

L'appel à candidature s'est déroulé pour la première fois du 15 mars au 15 mai 2017.

► Plus d'info sur : www.fcma.ch/musique-plus

UNE NOUVELLE BOURSE BISANNUELLE POUR LES MUSIQUES ACTUELLES EST LANCÉE EN 2017



© 4freephotos.com

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, a décidé de mettre au concours une nouvelle bourse bisannuelle pour artiste dans les musiques actuelles.

Cette bourse a pour vocation de compléter les aides occasionnelles directes déjà octroyées pour la production et la diffusion musicale. Elle sera mise au concours tous les deux ans, la première fois en 2017, et sera dotée d'un montant de 20'000 francs par année, prélevé sur le fonds cantonal des activités culturelles – sous-commission « musique ».

Afin d'optimiser et d'accompagner les artistes dans leurs démarches et leur développement, la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) sera associée au projet en assurant un suivi et un appui sur la période concernée.

Seuls-es peuvent prétendre à cette bourse les artistes de moins de 35 ans, vaudois-e-s ou domicilié-e-s dans le canton et y exerçant une activité professionnelle depuis au moins 5 ans dans le domaine des musiques actuelles / jazz et disposant d'ores et déjà d'une structure d'encadrement professionnelle (label, agent, manager, éditeur, etc.).

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature dès le 1er août 2017 et jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/bourses-culture

TROIS CONVENTIONS SIGNÉES AVEC DES INSTITUTIONS MAJEURES DU CANTON



Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL) offre depuis plus de 50 ans au public vaudois et étranger, des concerts et une production discographique de très grande qualité. Le chœur connaît un nouvel élan avec l'arrivée de son nouveau chef titulaire, Daniel Reuss.

Sensibles au caractère unique de ce chœur ainsi qu'à son dynamisme, la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud ont confirmé leur soutien régulier et sur la durée aux activités de l'EVL, en signant avec sa Fondation une première convention de subventionnement de 3 ans.

► Plus d'info sur : www.bicweb.vd.ch - EVL



Théâtre du Jorat

Le Théâtre du Jorat occupe une place particulière dans le paysage culturel vaudois et romand, autant du fait de sa situation dans l'histoire culturelle et artistique du canton que sur le plan du patrimoine architectural.

Après de nombreuses années de soutien, le canton de Vaud et la nouvelle commune de Jorat-Mézières ont décidé de renforcer leurs aides grâce à une nouvelle convention couvrant les années 2017 à 2019.

Ces moyens financiers augmentés permettront à cette institution culturelle unique, par une programmation de qualité qui fera la part belle aux créations vaudoises et romandes de haut niveau artistique, d'élargir son audience tout en gardant ses fidèles abonnés.

► Plus d'info sur : www.bicweb.vd.ch - Jorat



Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL participe à la renommée culturelle du Canton et de la Ville bien au-delà des frontières vaudoises. Les collectivités publiques ont souhaité réaffirmer leur volonté de soutenir à Lausanne un orchestre de chambre de haut niveau capable d'ouverture dans le choix des répertoires et des œuvres jouées, incluant la musique contemporaine et des compositeurs suisses.

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont signé avec l'OCL une nouvelle convention pour les années 2017-2019. Cette convention remplace et actualise celle datant de 1961.

► Plus d'info sur : www.bicweb.vd.ch - OCL

SÉLECTION SUISSE EN AVIGNON



Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture, et CORODIS – Commission romande de diffusion des spectacles, proposent une incursion en territoire théâtral et chorégraphique helvétique lors du Festival d'Avignon.

Avec, en 2017, un plus grand nombre de spectacles, pensés pour se répondre les uns aux autres, la Sélection suisse en Avignon offre une traversée loin des clichés, à commencer par celui d'un petit pays replié sur lui-même. Car tous les artistes et auteurs de cette programmation sont animés par l'idée de faire lien.

Parmi les sept compagnies retenues en 2017, quatre projets sont vaudois : « 70 minutes » de Martin Schick, François Gremaud et Viviane Pavillon, « Le récital des postures » de Yasmine Hugonnet, « 1985 ... 2045 » de Katy Hernan et Barbara Schlittler, et « Quitter la terre » de Joël Maillard.

► Plus d'info sur : www.selectionsuisse.ch

INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES

CONCOURS D'INTERVENTION ARTISTIQUE – EXTENSION DU BÂTIMENT « UNITHÈQUE »



Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) organise, en collaboration avec le Service des affaires culturelles, un concours en procédure sélective pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de construction de l'extension du bâtiment « Unithèque » à Dorigny, qui comprend l'un des deux pôles de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition artistique susceptible de dialoguer dans l'esprit du concept "Art et architecture", "Kunst am Bau", selon le cahier des charges défini par la Commission pour l'intervention artistique (CoArt).

Le périmètre retenu pour accueillir l'intervention artistique comprend les espaces publics de l'ancienne Unithèque et de son extension, y compris le restaurant, les façades et les terrasses, ainsi que le pavage extérieur. Le projet artistique se devra de respecter l'esprit qu'ont voulu y insuffler les architectes ainsi que l'exceptionnel environnement du site.

Le projet proposé peut être le fruit d'un travail collectif. Il n'exclut ni ne privilégie aucune des pratiques contemporaines dans le champ des arts plastiques. Toute latitude est laissée à l'artiste dans le choix du médium.

Délai de dépôt des dossiers : du 20.06.2017 au vendredi 15.09.2017 à 16h00.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/serac-actualités

UNE CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE ENTRE L'UNIL ET LES MUSÉES CANTONAUX



© 4freephotos.com

L'Etat de Vaud et l'Université de Lausanne (UNIL), constatant que les Musées cantonaux* entretiennent de très longue date, avec les Facultés de l'UNIL, de nombreuses relations touchant les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la médiation scientifique, ont décidé de formaliser ces collaborations par une convention, dans le but de les consolider et de les pérenniser.

L'UNIL et les Musées souhaitent en effet encourager la réalisation de projets scientifiques communs contribuant à la valorisation du patrimoine culturel régional, qu'il s'agisse de projets de recherche, d'étude des collections ou de la mise en valeur de ces dernières.

L'UNIL souhaite également, dans la mesure du possible, que les Musées participent à la formation de ses étudiantes et étudiants, sous forme de contribution aux programmes d'enseignement, de supervision de travaux académiques ou de mise à disposition de places de stage durant leurs études.

* Musée cantonal des Beaux-Arts, Musée cantonal de la photographie (Musée de l'Elysée), Musée cantonal de zoologie, Musée cantonal de géologie, Musée et jardins botaniques cantonaux, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Musée monétaire cantonal et Musée romain d'Avenches, rattachés au Service des affaires culturelles (SERAC), ainsi que le Château de Morges et ses musées, rattachés au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

DIRECTION AD INTÉRIM AU MUSÉE MONÉTAIRE CANTONAL

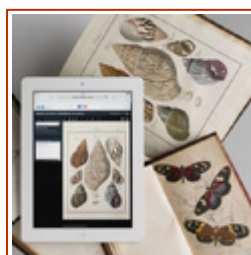


En raison du départ à la retraite de Madame Anne Geiser à la fin du mois de juin 2017, et dans l'attente de la mise au concours du poste de directeur-trice du Musée monétaire cantonal (MMC), Madame Julia Genechesi a été désignée en qualité de directrice ad intérim par Madame Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles. Elle assurera la gestion du MMC pendant cette période.

Titulaire d'une thèse en numismatique soutenue à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Julia Genechesi est conservatrice au MMC depuis 2009.

Le Service des affaires culturelles et toute l'équipe du Musée monétaire tiennent à remercier vivement Madame Anne Geiser pour la qualité de son engagement et de sa contribution durant toutes ces années au service de l'État.

LE MUSÉE CANTONAL DE ZOOLOGIE ET LA BCU LAUSANNE DOCUMENTENT LA BIODIVERSITÉ



En 2016, en partenariat avec le Musée cantonal de zoologie, la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne s'est affiliée à BHL (*Biodiversity Heritage Library*). Les deux institutions cantonales contribuent ainsi activement à élargir les recherches dans le domaine de la biodiversité.

Consortium de bibliothèques d'histoire naturelle et de botanique, BHL a pour but de numériser la littérature sur la biodiversité tombée dans le domaine public, donc libre de droit, et de la mettre à disposition en accès libre. Dès lors, des collections d'ouvrages anciens à la valeur exceptionnelle contribuent au domaine de la biologie systématique et aux travaux de scientifiques du monde entier.

85 titres issus des collections du Musée cantonal de zoologie ont été numérisés par la BCU Lausanne et sont désormais accessibles depuis le catalogue Renouvaud et sur le site de la BHL. Datant de 1717 à 1939, le lot de livres sélectionnés relève de la littérature scientifique abordant des sujets aussi variés que les insectes, les oiseaux, les mollusques et les poissons.

► Plus d'info sur : www.biodiversitylibrary.org

UNE EXPOSITION PERMANENTE DU MUSÉE DE GÉOLOGIE AU CHUV



© MCG, Stefan Ansermet
Wulfénite

En 2016, le CHUV a défini des « quartiers » répartis selon des thématiques spécifiques et le Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle s'est retrouvé dans le « quartier cristal ».

A l'initiative du Professeur Jean-Yves Meuwly, médecin chef, un partenariat entre ce service et le Musée cantonal de géologie a été lancé dans le but de traduire ce concept en une réalisation concrète.

Le projet retenu était d'habiller les murs de leurs locaux par quelques clichés de cristaux des collections du Musée. L'enthousiasme communicatif des radiologues a fait prendre de l'ampleur au projet et, au final, ce ne sont pas moins de cinquante clichés d'exception réalisés par Stefan Ansermet qui ont été accrochés, accompagnés d'une légende détaillée.

Cette exposition permanente extra muros du Musée cantonal de géologie a été vernie le 27 mars 2017. Elle se situe au niveau 7, juste sous l'accueil du bâtiment principal du CHUV.

► Plus d'info sur : www.unil.ch/mcg

LE PROJET DE PLATEFORME10 AVANCE À GRANDS PAS



La construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a) est en cours et l'inauguration de ce dernier prévue à l'automne 2019. Par ailleurs, le crédit d'ouvrage pour la seconde étape du projet – qui concerne entre autres la construction du projet architectural « Un musée, deux musées » appelé à abriter le Musée de l'Elysée (Musée cantonal de photographie) et le mudac (Musée de design et d'arts appliqués contemporains – ayant été adoptée par le Grand Conseil, la mise en fonction du second édifice est quant à elle planifiée pour 2021.

Chacun des musées passera d'un statut étatique cantonal ou communal à celui d'une fondation de droit public. La Fondation du Musée cantonal des Beaux-Arts vient d'être constituée. Son Conseil, composé de neuf membres, sera présidé par Anne-Catherine Lyon.

La partie privée du financement menant à la réalisation du second bâtiment s'est étayée de manière conséquente ces derniers mois par des donations importantes de plusieurs fondations et mécènes, pour un montant total de 22 millions.

Plusieurs dons de grande valeur sont de même venus enrichir les collections des trois musées qui seront réunis sur le site de Plateforme10 : des oeuvres de Pierre Soulages et de Jacques Henri Sablet pour le mcb-a, les archives photographiques de Sabine Weiss pour le Musée de l'Elysée, ainsi que l'un des trois exemplaires de l'horloge murale de Nicolas Le Moigne pour le mudac.

Dans le cadre du concours d'intervention artistique sur les bâtiments de l'Etat, le jury a désigné comme lauréats les artistes Olivier Mosset (CH) et Xavier Veilhan (F) pour le projet « Crocodile », une sculpture monumentale en métal peint inspirée d'une locomotive mythique. L'oeuvre accompagnera l'ouverture progressive du site dès 2019.

► Plus d'info sur : www.plateforme10.ch

PATRIMOINE MOBILIER ET IMMATÉRIEL

2^E NUMÉRO DE LA REVUE « PATRIMOINES. COLLECTIONS CANTONALES VAUDOISES »



Intitulée « *Objets archéologiques, une richesse partagée* », la revue *PatrimoineS* fait pour la première fois le point sur l'organisation de la prise en charge des trouvailles archéologiques dans le canton, depuis leur découverte jusqu'à leur exposition dans la vitrine d'un musée.

Organisée en trois parties – les musées cantonaux, les musées reconnus et les musées locaux – elle explique le cadre légal qui définit les missions de chacun et présente les différents musées, leur structure et les politiques de mises en valeur privilégiées.

Ce deuxième numéro met ainsi en lumière l'étonnante densité du réseau qui assure la prise en charge, la protection, l'étude et la valorisation des objets trouvés en fouilles, les particularités de cette gestion, ainsi que la qualité des collaborations établies.

Autant de forces vives et de partenariats qui visent à prendre soin de ce bien commun extraordinaire – et non renouvelable – que sont les objets laissés par nos ancêtres.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/culture

Impressum : La lettre d'information du Service des affaires culturelles du canton de Vaud paraît trois fois par an. Elle est diffusée par courriel et peut être consultée sur le site Internet du service : www.vd.ch/serac.

Informations : info.serac@vd.ch / **Prochain numéro à paraître** : Novembre 2017